

**C. H. S. du 29/03/2005**

Les organisations syndicales ont tenu à déposer une déclaration liminaire dont un exemplaire est joint au présent compte rendu.

**I) Approbation du PV du 15/10/2004.**

Unanimité.

**II) Bilan prévention des risques en 2004.**

Le président s'est félicité de l'effort fait en matière de formations (sensibilisation au risque routier, secourisme), pour un total de 54 agents participant.

Un manque de participation concernant le maniement des extincteurs a toutefois été constaté.

La parité syndicale fait remarquer que des formations pourraient être envisagées sur les sites de Figeac et Gourdon.

**III) Amiante et installation électrique**

Dans un souci de bonne gestion, il est décidé de faire une sélection de prestataires communs en matière de détection d'amiante et de vérification des installations électriques.

Ces contrôles - incombant au propriétaire domanial – doivent être effectués avant le 31 décembre 2005.

**IV) Médecin de prévention**

Le médecin coordinateur régional, le docteur Geneviève Moulène, nous a ré-expliqué l'impossibilité d'avoir un médecin de prévention dans le Lot à court terme. Cela fait déjà 1 an et demi que nous attendons et nous avons signifié que la situation devenait **intolérable**.

Il semble que nous soyons victimes, avec d'autres petits départements, d'une politique budgétaire inapplicable.

Nous avons été invités à mettre la pression par l'intermédiaire de nos fédérations nationales ! ! ! !

Malgré nos demandes insistantes, aucune proposition, même provisoire, n'a été formulée.

Nous avons constaté une impuissance totale à pouvoir débloquer ce dossier, tant au plan local que régional.

Il faut que la DPMA prenne en compte les particularités de départements comme le nôtre et mette les moyens nécessaires au respect de l'égalité des agents sur l'ensemble du territoire.

## **V) Budget 2005**

Suite au compte-rendu des visites de l'inspecteur hygiène et sécurité, il a été décidé de financer en priorité tout ce qui concerne la mise en conformité en matière d'incendie.

Le deuxième gros poste de dépenses concerne l'amélioration de conditions de travail et particulièrement l'achat de climatiseurs, brasseurs d'air et stores.

A notre demande, il a été décidé de remettre en place une action sur le stress sous forme de conférence.

De même, une réflexion autour du harcèlement moral a été évoquée au profit des personnels d'encadrement.

## **VI) Questions diverses**

Un groupe de travail est prévu le 24 mai pour étudier le projet d'aménagement du site d'accueil commun du futur Hôtel des Finances de Cahors.